

## AIS Révision de la médication en CHSLD et SAD

### Grille d'AUTO ÉVALUATION et de RÉTROACTION: résidents en médecine de famille

Nom du résident : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

L'échelle d'évaluation est la suivante :

- 1 = comportement à éviter (noter les comportements à éviter pour fin de discussion)
- 2 = comportement à développer (noter les comportements à améliorer pour fin de discussion)
- 3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

#### 1- ÉTABLIR LA COMMUNICATION

**Le résident présente une synthèse de la situation clinique en début de rencontre**

- décrit brièvement les principaux problèmes de santé

1  2  3

- démontre des aptitudes à expliquer la prévention, le soulagement ou le traitement des problèmes de santé en tenant compte des volontés de l'usager et de son état de santé

1  2  3

**Le résident discute avec l'usager et les autres intervenants du plan de traitement**

- détermine le degré de confort avec le plan proposé et la capacité de l'usager en lien avec l'administration des médicaments

1  2  3

- sollicite la participation active de l'usager en vérifiant sa compréhension selon les risques et bénéfices pour chacun de ses médicaments

1  2  3

#### 2- EFFECTUER UNE RÉVISION DE LA MÉDICATION EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESIONNELLE

- le résident démontre un bon niveau de préparation concernant les antécédents de l'usager (problèmes de santé, allergies, intolérances, etc.) pour la révision de la médication

1  2  3

- le résident utilise et complète adéquatement les informations pertinentes divulguées par l'usager et les autres intervenants pour l'ajustement des médicaments

1  2  3

- le résident applique une approche systématique pour la révision de la médication en considérant chaque problème de santé

1  2  3

- le résident construit un plan sécuritaire et compréhensible pour l'usager et les autres intervenants

1  2  3

#### 3- APPLIQUER UN PLAN D'INTERVENTION

- le résident identifie les indicateurs pour le suivi de l'efficacité et de l'innocuité de chaque médicament et modification de traitement

1  2  3

- le résident fait la synthèse du plan convenu avec l'usager et les autres intervenants et s'assure de la compréhension de chacun par rapport aux tâches qui lui sont attribuées

1  2  3

#### PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

-----  
-----  
-----